

Le cahier du vieux médecin : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BERTIGNY, *bas et doucement*. — Pas possible, monsieur le juge.

BIOLLE. — Nom de nom de nom de nom ! (A Ami.) Vous autres, de la Palude, vous avez de quoi, votre scie va comme un charme, vous n'avez pas besoin de ça...

AMI. — Nous n'avons pas besoin de ça, c'est vrai !... Mais ce n'est pas pour l'argent, c'est pour le principe !

BIOLLE. — Il te fera un papier, tout ce que tu voudras !

AMI. — Ça ne suffit pas !... Puisqu'il a des torts, il faut qu'il paye !... On ne peut pas perdre pour ses caprices, nous !... Et notre scie a dû s'arrêter pendant huit jours.

BIOLLE, *bas*. — Tu sais bien qu'ils sont dans le pétrin !

AMI. — Ils n'avaient qu'à ne pas couper l'eau !... J'ai baissé tant que j'ai pu. Quinze cents. C'est mon dernier mot.

BIOLLE. — Tout de bon ?

AMI. — Tout de bon !

BIOLLE, *se retournant vers Bertigny*. — Et toi ?... Voyons ! fais-toi une raison !

(*Bertigny répond par un geste négatif et résigné.*)

BIOLLE, *se prenant la tête dans les mains*. — Quels sacrés bougres de mulets vous êtes, tous les deux !... On a beau vous expliquer et vous montrer les choses, c'est comme si on crachait en l'air !... Eh bien, allez-y, tonnerre de sort !... Plaidez, rognez, jusqu'à ce que vous soyez sur le carreau ! Mangez-vous la laine sur le dos !... Engraissez les experts, les avocats et toute la boutique !... J'ai du septante, là, mille bombes ! J'en voulais déboucher une quand vous seriez d'accord... Vous pouvez vous fouiller : je la garde pour les bons bougres qui n'ont pas la tête en bois !... (*Au greffier.*) Va faire ton procès-verbal, toi, la séance est levée !

EDOUARD ROD.

Où il est question de tapis.

UN de nos abonnés de l'ouest du canton, propriétaire d'immeubles, nous communique la lettre suivante, qu'il reçut, l'autre jour, d'un de ses locataires :

« 15 janvier 1907.

« Monsieur,

« Mardi, on nous a écrit de ne pas taper le tapis dans la fenêtre ; aujourd'hui, on a tapé le tapis de Monsieur... (un autre locataire) dans la fenêtre.

« Si aussi autres jour les autres locataires tapent le tapis dans la fenêtre, nous avons le même droit.

« Puisque M^{me}... tapent pour M^{me}... tout le semaine et M^{me}... tappe tout le jour dans la fenêtre.

« Agrérez vous, Monsieur, mes parfaites considérations et salutations ».

(Signature.)

Le théâtre à la campagne. — Les 2, 3 et 10 février, il y aura, au nouveau et coquet casino de La Sarraz, grandes soirées littéraires et musicales données par le Chœur d'hommes de La Sarraz, avec le bienveillant concours de la Société littéraire et de l'Orchestre de la localité.

Comme pièce de résistance, *Sacrifice*, grand drame en 5 actes, dont un prologue, par G. de Bompar et H. Duchez.

Voilà qui promet !

Le cahier du vieux médecin.

III

LES messagers chargés d'aller quérir le médecin, que ce soient des domestiques ou des voisins, ne s'acquittent pas toujours avec intelligence de leurs commissions. Médecin à... depuis quinze jours, je fus pris au lit par un domestique en livrée :

— Il faut, me dit-il, que vous veniez tout de suite donner un lavement purgatif à madame de...

Je n'étais pas encore bien réveillé et, comme tout nouveau médecin, j'étais très fier de mon titre de docteur.

— Allez dire à madame de..., lui répondis-je en me drapant fièrement dans mes couvertures, que je suis docteur en médecine et non pas un garçon apothicaire.

Cette fière réponse faillit me faire perdre la clientèle de l'une des maisons les plus honorables du pays.

Souvent aussi les employés estropient les noms ; ils ne disent jamais le numéro de la maison. Les domestiques du médecin comprennent mal, oublient et transmettent les paroles en les défigurant. Le médecin, ne trouvant pas le malade à l'adresse indiquée, est obligé de frapper à diverses portes et un médecin dont la patience a été ainsi mise à l'épreuve ne remplit pas sa tâche d'une manière aussi satisfaisante pour le malade.

Il y a quelques jours ma domestique me dit, lorsque je rentrais :

— Monsieur, on est venu vous chercher pour un nommé Michel.

— Quel Michel ? Où demeure-t-il ?

— Je l'ai demandé, et on m'a répondu que vous le connaissiez, que vous l'aviez déjà visité.

Impossible de rien savoir de plus. Le mois précédent, j'avais été voir deux Michel. Je vais chez le plus près ; on ne m'avait pas demandé. Je me rends chez l'autre, à l'extrémité de l'un des faubourgs ; personne de malade. Je reviens chez moi fort en colère contre mes domestiques, quand, pour calmer ma mauvaise humeur, je trouve le messager qui revenait chargé de paroles peu agréables :

— Si je ne veux pas venir chez le malade, il vaut mieux que je dise franchement, on ira chercher un autre médecin.

C'était pour un nommé Bichel, que je n'avais pas vu depuis un an, et qui demeurait à l'extrémité d'un faubourg.

Mon premier mouvement fut d'envoyer promener messenger et malade. Je partis cependant, par motif d'intérêt, craignant de perdre, non pas le prix d'une visite, mais celui d'une série de visites. Mais, ai-je apporté dans l'examen du malade tout le calme, toute l'attention désirables ?... J'en doute.

✱

Une partie des malades ne se croient pas, quand ils ont payé le médecin, entièrement quittes envers lui. Non, ils lui prouvent, quand l'occasion se présente, par leur accueil gracieux, cordial, qu'ils ont conservé bon souvenir de son empressement, de sa patience, etc. Les médecins comptent toujours de nombreuses amitiés. Ce sont les égards de reconnaissance et d'affection dont ils sont l'objet qui les empêchent d'être rebutés par les ennuis d'une profession si souvent pénible, et qui contribuent à les rendre bienveillants.

Mais combien de malades ne reconnaissent pas même le médecin après l'avoir payé, que dis-je ? emploient les moyens les plus divers pour le payer le moins possible, ou même pour ne pas le payer du tout ! Et je ne parle pas ici seulement des gens ayant assez à faire pour solder les notes de leur boulanger, mais de personnes jouissant d'une certaine aisance.

Médecin depuis un ou deux mois, je vis un soir entrer dans mon cabinet une femme dont la mise plus que simple : robe de soie ternie, châle à franges éraillées, chapeau paraissant fait de ses mains, col sans dentelles et couvert de reprises, semblaient annoncer la lutte persistante, mais malheureuse, de l'amour-propre contre la misère. Elle avait une tumeur squirrheuse du sein.

Je lui conseillai de la faire extraire, et comme

je lui proposai, pour cette opération, de me rendre en son domicile, elle me répondit que, ne voulant pas effrayer sa famille, elle préférerait venir chez moi.

Il fut fait selon son désir, et l'opération fut suivie de plusieurs pansements ayant lieu la nuit.

La plaie n'était pas encore cicatrisée qu'elle me demanda de combien elle m'était redevable. Eu égard à sa position apparente, je lui aurais volontiers répondu qu'elle ne me devait rien ; mais craignant de blesser sa susceptibilité, je lui dis qu'elle me donnerait ce qu'elle voudrait, que rien ne pressait. Sur ses instances pour obtenir de moi le chiffre de sa dette, je lui demandai dix francs, en lui recommandant de ne pas se gêner pour me payer maintenant. Ils me furent donnés aussitôt.

Trois mois s'étaient écoulés, et je n'avais pas revu ma cliente ; je n'en avais même pas entendu parler. Je fus appelé à visiter un malade à trois lieues de chez moi. Je le trouvai seul ; ses parents étaient à l'église ; j'y allai moi-même.

Que vois-je, et encore dans le banc du maire ? Mon opérée, en toilette mirobolante, robe en soie, couleur gorge de pigeon, chapeau et châle à l'avenant, chaîne en or à rangs multiples et des bagues à tous les doigts. C'était à ne pas la reconnaître.

Eh bien, Mesdames, Messieurs ?... — L'autre soir, M^{me} M..., dont la bonne est allemande, avait du monde à dîner. Pour entrée, elle avait commandé à son pâtissier un pâté.

Les convives étaient au salon, attendant le traditionnel signal : « Madame est servie ».

La bonne avait ordre d'avertir aussitôt que le pâté serait arrivé.

La porte du salon s'ouvre soudain :

— Matame, la pâtée, il est sur le taple.

« **L'explication va commencer !...** » — M. et M^{me} K..., propriétaires de ménagerie, après quelques années de vie commune, n'ont pu s'entendre. Ils ont résolu de se séparer. Ils ont fait un partage équitable de la collection zoologique et voyagent, chacun de son côté, avec sa ménagerie.

L'autre jour, les deux se rencontrent dans la même ville. Pour ne point se faire de tort, réciproquement, ils décident une fusion momentanée. M. K... annonce ainsi cette décision à l'honorable public :

« A raison de l'arrivée de ma femme, ma collection de bêtes féroces est augmentée ».

On mnichtre eimbêta.

Il faut bien, de temps en temps, varier un peu le menu, ne fût-ce que pour stimuler l'appétit. Voici une historiette en patois du Jura bernois, patois qui a quelque lien de parenté avec le nôtre et que l'on comprend aisément.

Cette histoire est extraite d'un petit recueil qui a pour titre « Historiettes patoises amusantes » et pour auteur, un ecclésiastique du Jura, patoisant fervent, qui se dissimule modestement sous le pseudonyme de « L'ermite de la Côte de Mai » (Delémont, Grobety et Membrez, éditeurs.)

C'était dain le canton de Vaud, pai in bé due-moine de tchétemps. Devant que d'allay à môtie le mnichtre di vlaideg envi sai tieugenièr à botchie David, po aitchétay ço qu'ai fafait po le dénay. C'était in pô loin de lai tiure, ai peu cte baichatté n'était djemais pressie. Le mnichtre n'aitendé pe qu'elle feuche eurveni po s'en allay à môtie faire son devoi. Ai l'était djé à moitan de son prâdge, tiain lai tieugenièr airivé ai l'hôt d'aivô son painnerat veu. Elle se rendé to contan à môtie po oïu le sermon. Tiain elle l'arrivé tchu lai poëtche di môtie, le mnichtre, dain le cours de son dichco, diait droit ces mots : *Eh bien, mes frères, que dit David ?*